

Programme de formation AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)

Durée : 1 jour(s) - 7,00 heures



Public visé

Toute personne intervenant à proximité de réseaux.



Pré-requis

Aucun.



Objectifs pédagogiques

Connaître les règles générales de sécurité pour travailler à proximité de réseaux
Connaître les risques et les dangers liés au travail à proximité de réseaux
Réussir le QCM permettant l'obtention de l'AIPR
Mettre en place des outils simples d'approche du risque



Groupe

De 6 à 10 participants



Accessibilité

Contactez notre référent handicap :
Mme Marion FOURCADE
06.33.37.44.86



Tarifs

A partir de 170,00 €



Modalités et délai d'accès

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 04.75.75.68.79 ou par courriel : formationra@msaservices-ra.fr

★ Description / Contenu

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rappel des objectifs de la formation, présentation détaillée du programme
Tour de table – présentation et attentes des stagiaires
Si applicable, contrôle des pré-requis (attestation ou certificat antérieur, quiz...)

Le décret anti-endommagement

Construire sans détruire

Le guichet unique

La Déclaration de projet de Travaux (DT)

La Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)

Le responsable de projet

Le propriétaire du réseau

L'exploitant du réseau

L'exécutant des travaux

Les intervenants de l'entreprise

Topographie : échelles, altimétrie, planimétrie

Les affleurants

La détection

Le marquage-piquetage

Les différentes couleurs de traçage

Les distances à respecter à proximité des réseaux

Aériens, souterrain

Les classes : A, B, C

Les différents réseaux

Les couleurs des grillages avertisseurs

Le gaz

L'électricité

La chaleur

Les télécommunications

L'eau potable

Les eaux usées

Engins pouvant intervenir sur un chantier : pelle mécanique, camion aspirateur, marteau piqueur, etc.

Les interdictions d'utilisation

Les règles de sécurité

La règle des 4A

Les risques

La conduite à tenir en cas d'accident



Modalités pédagogiques

Exposés interactifs, questionnement
Echanges et analyses.



Moyens et supports pédagogiques

Ordinateurs/tablettes pour passage du QCM sur site du MEEM**



Modalités d'évaluation et de suivi

CONCEPTEUR & ENCADRANT => examen de 40 questions

Note minimum requise pour l'obtention de l'AIPR est de 48 sur 80

OPÉRATEUR => examen de 30 questions

Note minimum requise pour l'obtention de l'AIPR est de 36 sur 60





Programme de formation

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)

Durée :1 jour(s) - 7,00 heures

|